

Schuman Paper
n°778
3 février 2025

André GATTOLIN

Le Groenland : enjeu géostratégique pour l'Union européenne à l'ère Trump 2.0

Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche confirme, après un premier mandat marqué par une tentative d'achat du Groenland, que l'île arctique est un enjeu géopolitique critique pour les États-Unis – et qu'il devrait l'être aussi pour l'Union européenne. La nouvelle donne, dans laquelle la menace militaire s'est invitée, oblige l'Union européenne à repenser sa relation au Groenland et, plus largement, au Nord de manière clairement stratégique.

Que veut réellement Donald Trump ? Vise-t-il sérieusement à annexer le Groenland ? [Est-il prêt à recourir à tous les moyens](#), y compris militaires, pour parvenir à ses fins ? Quel intérêt pour les États-Unis à vouloir s'approprier ce territoire ? Plus généralement, assistons-nous à un changement de cap de Washington dans ses relations nordiques et transatlantiques ? Quid alors de l'Europe face à cette nouvelle donne ? Avons-nous les moyens de résister au moment où les États-Unis évoquent leur possible désengagement de l'OTAN et menacent le monde et donc l'Union européenne d'une augmentation sensible des droits de douane ?

La question du devenir de ce territoire arctique au carrefour de l'Europe et de l'Amérique est loin d'être anecdotique. Le choc provoqué par Donald Trump est d'autant plus fort que le sujet a longtemps été négligé par les chancelleries européennes. Même le [Danemark, dont dépend l'île depuis plus de deux siècles](#), est forcé d'admettre qu'il avait insuffisamment considéré l'importance géostratégique du Groenland.

Pourquoi les Européens n'ont-ils rien vu venir ? Obnubilés par le devenir de la construction européenne, n'observent-ils qu'à rebours l'évolution rapide du reste du monde en ne prenant conscience des ruptures et des crises qu'au moment où elles adviennent ? L'Union européenne entretient depuis toujours une relation distante à l'égard de ses pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Elle a toutefois précisé en 2014 ses

[relations avec le Groenland et le Danemark](#). Et pour cause : les États membres veillent jalousement à préserver leur souveraineté sur ces territoires situés hors du continent européen. Les politiques publiques européennes ne pèsent donc qu'assez indirectement sur ces régions et de manière diversement appréciée par leurs populations.

Le cas du Groenland au sein des PTOM européens est encore plus singulier. Formellement, [ce territoire a quitté les communautés européennes](#) en 1985, mais ses habitants, qui disposent d'un passeport danois, demeurent des citoyens européens. Le Danemark n'appartenant pas à la zone euro, la couronne danoise reste la devise en usage sur l'île. Disposant d'un statut d'autonomie renforcée depuis 2009, le Groenland aspire désormais à son indépendance et fait, plus que tout autre PTOM, l'objet de convoitises de la part de certaines puissances.

Depuis dix ans, quelques rares responsables politiques ont tenté d'alerter sur la complexité et les fragilités du Groenland, la multiplicité des enjeux géopolitiques qui s'y concentrent et la nécessité de voir l'Union européenne prendre le sujet à bras le corps. En vain, ou presque ! Ceux qui sont allés à la rencontre de l'île et de ses habitants l'ont toujours fait en mode éclair et avec tant d'idées préconçues que rien de conséquent n'est jamais vraiment advenu. À Bruxelles, il reste de bon ton de se rassurer quant aux liens toujours entretenus, grâce à quelques accords en matière de pêche, d'éducation et d'aide

au développement et, surtout, à travers une [contribution financière directe du Danemark](#) variant entre 40 et 60 % au budget de cette province autonome.

Penser qu'une situation qui, bon an mal an, perdure serait par nature immuable a été une grave erreur. Et le fait est que la réalité géopolitique du Groenland évolue beaucoup plus vite que la réaction européenne.

UN TERRITOIRE COMPLEXE MARQUÉ PAR SES FRAGILITÉS

Le Groenland demeure un territoire trop méconnu des grandes nations européennes, qui ne disposent sur place d'aucune représentation sérieuse, contrairement aux États-Unis qui ont rouvert leur consulat à Nuuk en 2020. Difficile, dans ces conditions, d'avoir une juste appréhension de la situation. [Ce n'est qu'en 2024](#) que l'Union européenne a finalement décidé d'ouvrir un bureau à Nuuk.

Situé aux confins de l'Amérique et de l'Europe, le Groenland, où vivent environ 56 000 habitants sur une superficie qui en fait la plus vaste île au monde, occupe pourtant une place particulière dans l'histoire européenne. C'est le premier territoire à être sorti de la construction européenne, sans jamais d'ailleurs avoir choisi d'y entrer. Le Groenland n'avait pas d'autonomie vis-à-vis du Danemark lors du référendum danois d'adhésion à la CEE en 1972. Le Groenland avait voté contre, mais l'ensemble du Danemark de l'époque avait opté en faveur de l'adhésion. Après avoir obtenu un statut d'autonomie en 1979, renforcé trente ans plus tard, le Groenland aspire à présent à l'indépendance. Sa population, composée à 90 % d'Inuits, souhaite en finir avec le lien organique qui l'attache encore au Danemark.

Mais le chemin vers l'autodétermination reste semé d'embûches. D'abord parce que [l'économie de l'île est fragile](#). La plupart des biens consommés sont importés d'Europe. La main-d'œuvre locale est encore peu qualifiée et les jeunes qui partent étudier à l'étranger (souvent grâce au programme Erasmus), rechignent à revenir sur l'île tant les débouchés y sont restreints et les conditions de vie éprouvantes. Le Groenland souffre également d'un grave déficit en infrastructures, notamment dans le

domaine des transports. Il n'existe aucune route reliant les principales villes entre elles : les déplacements s'opèrent en bateau, avion ou hélicoptère.

Bien sûr, le Groenland regorge de [matières premières](#), mais leur exploitation se heurte aux coûts élevés d'extraction, à la rudesse du climat, au manque d'infrastructures dédiées et à la rareté de la main-d'œuvre locale. De plus, Copenhague veille à ce que certaines ressources stratégiques comme l'uranium et les métaux rares ne tombent pas aux mains d'entreprises chinoises. Dans ces conditions, le développement de la pêche et du tourisme ne suffit pas à garantir les revenus qui permettraient au Groenland de se détacher financièrement et politiquement de la tutelle danoise. Et passer des accords d'exploitation minière avec de grands consortiums étrangers pourrait, par ailleurs, s'avérer extrêmement dommageable pour la souveraineté future de l'île.

La démographie groenlandaise est également source de fragilité. Son peuplement extrêmement faible (0,03 habitant au km²) se concentre sur quelques points de la façade occidentale de l'île. Unique véritable ville, Nuuk représente déjà plus du tiers de la population globale et pourrait à un horizon proche en regrouper plus de la moitié, tant elle draine et assèche les autres implantations humaines du territoire. Le solde démographique est, depuis quelques années, passé dans le rouge, ce qui n'augure rien de très réjouissant pour l'avenir.

Fragile, le Groenland l'est évidemment aussi d'un point de vue [climatique et environnemental](#). La fonte des glaces y est bien plus rapide que partout ailleurs et les transformations induites sont déjà visibles. Le Groenland absorbe plus de gaz à effet de serre qu'il n'en émet, mais il est fortement touché par les émissions de carbone et les pollutions en provenance des grandes nations de l'hémisphère Nord. Il existe une distorsion d'approche entre l'Union européenne, qui insiste sur le risque de catastrophe climatique encouru par l'île et sa banquise, et les Groenlandais, qui voient dans les conséquences du réchauffement de nouvelles opportunités pour le développement de leur économie.

Pour toutes ces raisons, l'Union européenne, comme le Danemark, marche sur des œufs quand il convient d'agir

pour et avec le Groenland. Une situation par nature complexe qui a souvent favorisé le statu quo ou l'avancée à très petits pas.

UNE DOCTRINE AMÉRICAINE EN PLEINE REDÉFINITION

Dans ce contexte, les récentes déclarations de Donald Trump ont fait l'effet d'un coup de fusil tiré dans une pièce qui jusque-là paraissait paisible. Son intention de racheter, voire d'annexer le Groenland a d'autant plus stupéfié que personne n'avait vu venir la charge. Ce n'était pourtant pas la première fois qu'un président américain faisait une telle proposition : en 2019, Donald Trump en avait déjà avancé l'idée. [Mike Pompeo](#), son secrétaire d'État d'alors, avait étudié le dossier... avant de le refermer assez rapidement. L'affaire semblait enterrée car Trump n'en parla plus, tant durant sa campagne de 2020 que pendant celle de 2024. *A posteriori*, il est pensable qu'il ait attendu son élection pour mieux surprendre et enfoncer le clou après l'échec de sa première tentative.

Face à des propos parfois tonitruants du président des États-Unis, les Européens ont généralement pris l'habitude de faire le gros dos en attendant que l'orage passe. Mais « Trump 2 » n'est plus le novice qu'il a parfois été durant son premier mandat. En matière de politique étrangère, il rallie désormais l'essentiel de l'administration républicaine qui lui avait fait défaut autrefois et son assise, tant électorale que parlementaire, s'est clairement consolidée. Il connaît à présent mieux que jamais les tréfonds du peuple américain qui n'est pas hostile à l'idée d'une extension du pays par achat ou négociation. N'oublions pas que c'est la manière dont les États-Unis usèrent au XIXe siècle pour s'adjuger la Louisiane, la Floride, le Texas et l'[Alaska](#).

Donald Trump veut aller vite, car il sait son temps compté. En s'exprimant en amont de son investiture, le 47e président a souhaité surprendre en dévoilant avec fracas quelques grandes lignes de la nouvelle doctrine géostratégique qu'il compte mettre en œuvre. Abrupt sur le fond comme sur la forme, il a souhaité amplifier un rapport de force favorable à un moment où la Chine rencontre des difficultés économiques et où l'Europe, politiquement fragilisée, se divise. En la matière, il a beaucoup appris de la méthode

Poutine qui, avec l'affichage de lignes rouges extrêmes, a contribué à tétaniser l'Europe et l'administration Biden depuis le début de la guerre en Ukraine. À l'instar de certains de ses rivaux du « Sud global », il n'hésite plus à affirmer que l'ordre mondial doit être profondément remodelé. Dans un sens évidemment qui satisferait aux visées de la nouvelle Amérique qu'il entend incarner.

« America First ! » est dorénavant bien plus qu'un slogan de campagne. C'est devenu l'ossature d'une nouvelle doctrine géostratégique visant à réaffirmer le *leadership* américain dans une période critique où certaines puissances contestent désormais ouvertement l'*imperium* aux États-Unis. La Chine fait plus que jamais figure de principale rivale. Dans la confrontation déjà longue avec Pékin, la zone Indopacifique demeure centrale et la guerre économique toujours d'actualité. Mais dans l'esprit de Donald Trump, la compétition s'invite aussi à présent dans d'autres domaines et/ou espaces régionaux.

Pour Washington, les enjeux militaires et géostratégiques sont en passe de prendre le dessus sur les enjeux strictement économiques. Sur le plan géopolitique, les préoccupations concernant l'Afrique, le Moyen-Orient ou l'Amérique latine sont réelles, mais jugées moins primordiales que les risques entourant la zone d'influence immédiate du pays que constituent le continent nord-américain et ses espaces maritimes. En ce sens, « America first » signifie aussi que les États-Unis et leurs intérêts immédiats doivent passer d'abord. Sans renouer avec l'isolationnisme, Donald Trump refuse de voir les États-Unis continuer à se poser en gendarme du monde et en protecteur inconditionnel de l'Europe.

À sa manière, il reformule la fameuse doctrine Monroe de 1823, qui visait alors à garantir la prédominance des États-Unis sur l'ensemble du continent face aux puissances coloniales européennes de l'époque. Avec une différence : les États-Unis ne sont plus une puissance émergente, mais une super-puissance qui se sent défiée par des acteurs comme la Chine et la Russie à l'intérieur et aux confins de ce qu'elle estime être son pré carré.

Ce n'est donc pas un hasard si, simultanément à ses nouvelles déclarations sur le Groenland, le 47e président a fait part de sa volonté de se réapproprier le canal de

Panama, qu'il a durci le ton face au Mexique, qu'il suggère d'intégrer le Canada comme 51e État et qu'il menace les Européens d'un retrait de son pays de l'OTAN et d'une hausse sensible des droits de douane.

Nous pouvons bien sûr nous interroger sur le réalisme des objectifs affichés. Le recours à la force pure, notamment à l'égard du Groenland, risquerait de se heurter à l'opposition du Congrès. Il n'en demeure pas moins que Donald Trump dispose d'une véritable latitude d'action en matière d'usage coercitif des barrières douanières et des réglementations pour obtenir des concessions de taille. L'arme économique est donc chargée et il est probable qu'elle ne restera pas sans emploi.

L'EUROPE DOIT VITE SE DOTER D'UNE VÉRITABLE STRATÉGIE NORDIQUE

Que peuvent les Européens face aux nouvelles ambitions américaines au Groenland et en Arctique occidental ? Prendre à la légère les propos de Donald Trump serait assurément une erreur d'appréciation quant à sa détermination.

L'Union européenne ne peut plus se permettre de faire l'économie d'une véritable réflexion géostratégique tant au niveau de ses relations transatlantiques, que de son engagement en Arctique et de son implication à l'égard de ses PTOM en général et du Groenland en particulier.

Car ce qui frappe à la relecture des feuilles de route de l'Union européenne, en particulier sur [l'Arctique européen](#), c'est leur caractère assez insipide et largement déconnecté des enjeux politiques et géopolitiques. Concernant le Groenland, aucune réflexion approfondie n'a encore été engagée.

À l'évidence, nous devons mieux analyser les fondements de la nouvelle doctrine Trump sur l'Arctique occidental en tâchant de distinguer ce qui relève des stricts intérêts de son pays et ce qui renvoie à des préoccupations partagées ou partageables avec l'Europe. Il est clair que le 47e président entend renforcer ses capacités défensives et offensives dans le grand Nord. L'Arctique est sans conteste la trajectoire la plus courte entre les États-Unis d'une part, et la Russie et la [Chine](#) d'autre part. Dans l'hypothèse

d'un conflit de haute intensité, il est donc urgent pour Washington de rebâtir des lignes nordiques de défense, à l'instar de celles établies durant la Guerre froide de l'Alaska au Groenland, en traversant le Canada, avant d'être démantelées après l'effondrement de l'URSS.

À l'enjeu aérien, tactique et nucléaire s'ajoute celui de la navigation maritime en Arctique, facilitée par la fonte accélérée des glaces dans la région. Nous comprenons ainsi mieux les pressions exercées sur le Canada qui, au grand dam des États-Unis, persiste à considérer le passage maritime du Nord-Ouest comme des eaux intérieures comme relevant de sa seule souveraineté. Dans l'esprit des stratèges américains, l'espace à protéger et à contrôler ne se limite pas à la façade nord du continent ; elle s'étend aussi à toute la zone septentrionale de l'océan Atlantique, du Groenland à la Norvège en passant par l'Islande et les îles britanniques.

C'est là que les intérêts européens sont directement en jeu. C'est le lieu d'une intense circulation maritime et aérienne, aussi bien civile que militaire. Avec une difficulté pour l'Europe : les pays les plus directement concernés n'appartiennent pas à l'Union européenne. Pour l'heure, la Maison Blanche ne s'est pas exprimée officiellement à ce sujet, mais il est clair que l'Islande fera, tôt ou tard, l'objet d'un intérêt appuyé de sa part. L'Union européenne aurait tort de ne pas s'y préparer et la décision prise en Islande de procéder d'ici à 2027 à un référendum sur l'opportunité de rouvrir les négociations quant à l'adhésion de Reykjavik à l'Union européenne représente une véritable opportunité. À condition que la Commission accepte de se départir un peu du rigorisme dont elle a déjà fait preuve à l'égard de la Norvège sur la question de la gestion de la pêche.

Concernant le Groenland, le dossier est plus délicat car les États-Unis disposent toujours, par une convention signée en 1951, d'une [importante base aérienne à Pituffik](#) (anciennement Thulé) dans l'extrême Nord-Ouest. Il n'est pas exclu qu'ils souhaitent développer d'autres installations militaires sur l'île et obtenir un accès privilégié aux aéroports internationaux de Kangerlussuaq, de Nuuk et de Narsarsuaq. L'annonce le 27 janvier par Troels Lund Poulsen, [ministre danois de la Défense](#), de l'ouverture d'une enveloppe de 2 milliards € [pour renforcer la sécurité dans l'Arctique et l'Atlantique Nord](#) va évidemment dans le bon

sens. Le Danemark, qui joue là une partie serrée, a besoin d'un soutien plus franc de ses alliés européens à condition que celui-ci ne vienne pas exacerber des relations déjà tendues avec Washington. Mette Frederiksen, Première ministre danoise, vient d'effectuer en ce sens le 28 janvier une [tourné européenne](#) à Berlin, Paris et Bruxelles.

L'Union européenne a une carte à jouer en renforçant significativement ses investissements dans l'île, dans un sens qui satisfasse aux besoins et aux aspirations de développement de la population groenlandaise. Elle en a les moyens, à condition que la particularité de ce territoire et l'aspiration de son peuple à l'autodétermination soient entendues.

L'Europe dispose d'assez peu de temps pour agir, mais sans doute davantage que ce que la précipitation des événements récents pourrait laisser penser. Si les Groenlandais ne sont guère satisfaits de leur lien avec le Danemark, ils ne veulent pas non plus passer sous la coupe des Etats-Unis. Quelque 85% des Groenlandais répondent « non » à la question de quitter le royaume danois - qui inclut aussi les îles Féroé - pour faire partie des États-Unis, selon un sondage réalisé par l'agence Verian et publié le 28 janvier par le [quotidien Berlingske](#).

Donald Trump est, par nature, peu enclin aux interventions militaires et la voie, sans doute privilégiée, d'une acquisition ou mise sous tutelle du Groenland

suppose plusieurs prérequis qui impliquent de procéder par étapes successives. En l'état, une éventuelle décision du Danemark de se retirer de sa province arctique nécessiterait *a minima* une ratification par son Parlement, voire un référendum. Cette décision passerait aussi par une procédure référendaire au Groenland, qui ne serait qu'une première étape préalable avant un véritable référendum sur l'indépendance de l'île. Celui-ci ne pourrait légitimement avoir lieu qu'après négociation et accord sur les ressources susceptibles de se substituer aux très importants subsides actuellement accordés par Copenhague. C'est seulement à ce moment-là que des discussions, elles-mêmes soumises à ratification populaire, pourraient avoir lieu sur un éventuel rattachement ou accord d'association avec les États-Unis. Difficile d'en prédire l'issue, d'autant que les pressions américaines, qui promettent d'être fortes, pourraient *in fine* avoir des effets contre-productifs.

Une chose est cependant sûre : si l'Europe renonce dès maintenant à jouer sa carte, elle sera rapidement reléguée au rang d'acteur de troisième catégorie dans cette région de plus en plus cruciale qu'est l'Arctique.

André Gattolin

Ancien sénateur, auteur en 2014 d'un rapport sénatorial intitulé « [Le Groenland, un carrefour entre l'Europe et l'Arctique ?](#) »

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

ISSN 2402-614X

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2025

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.